

Compte rendu du bureau du Conseil de quartier Odyssud

mardi 2 février 2016, 18h45

Membres du conseil de quartier présents : Claudine MASSOL, Thomas DESCLAUX, Fouad BAHRAR, Guy LUCAS, Marie-Luce DENJEAN, Marie-Lou BALARD, Mireille MATHIOT, Claude SELMI, Helene PUAUD (réseau social solidaire), Christina DANEL (Club Aquariophilie).

Egalement présents :

Mohamed MAAFRI, adjoint au maire en charge du quartier Odyssud

David CAPELLE, référent de proximité du quartier Odyssud

Nombre de personnes présentes : 12

En préambule, M. MAAFRI explique qu'il existe un projet de rénovation des peintures de la maison de quartier par un chantier jeune ; il souhaiterait que le conseil de quartier Odyssud soit associé au choix des couleurs.

Les chantiers jeunes sont destinés aux personnes âgées de 16 à 17 ans. Il est proposé par la ville 4 chantiers jeunes rémunérés durant les vacances d'été. Pour une durée de 10 jours travaillés à mi-temps, ils accueillent 48 jeunes mineurs. Encadrés par des professionnels, ces chantiers permettent de vivre une expérience en équipe et de participer à la valorisation du patrimoine communal.

Pour plus d'informations : <http://www.mairie-blagnac.fr/chantiers-jeunes.html>

1) Repas de quartier

Le conseil de quartier souhaite que son repas de quartier soit organisé le premier vendredi de juillet. La date arrêtée est donc celle du vendredi 1^{er} juillet à partir de 19h00.

Le conseil de quartier propose à nouveau le DJ Copacabana car sa prestation avait rencontré un grand succès l'année dernière.

M. MAAFRI propose d'associer à cet événement le club d'échecs ainsi que la Ludothèque.

Le conseil de quartier valide cette proposition.

L'idée d'associer les bailleurs sociaux (Promologis, Cité Jardin et Les Chalets) du quartier Odyssud émerge. La proposition est acceptée.

2) Carnaval

M. MAAFRI rappelle aux membres du conseil de quartier que le carnaval de la ville est le 19 mars, le départ s'effectuera depuis le Parc des Ramiers.

Il invite les membres qui le souhaitent à s'associer aux autres Conseils de quartier pour construire les chars des conseils de quartier.

Guy LUCAS, qui participe à la création des chars, indique que seul M. carnaval sera réalisé cette année.

Marie-Lou BALARD propose son aide pour peindre M. Carnaval.

M. MAAFRI propose que le conseil de quartier se déguise en personnages imaginaires (super-héros, personnage de Bande Dessinée...).

3) Conseil Municipal des Jeunes

M. MAAFRI explique que le conseil municipal des jeunes est une instance de démocratie pour les jeunes.

Les élections auront lieu du 15 au 17 février dans les trois collèges de Blagnac (Guillaumet, Mermoz et Le Ferradou) ainsi qu'à la maison du square. Il invite les membres du CDQ, selon leurs disponibilités, à participer à l'évènement en tenant des bureaux de vote.

4) Anniversaire de l'ouverture de la maison de quartier

M. MAAFRI explique que le Département Démocratie de Proximité et la Direction Jeunesse et Animation organiseront cette journée en commun.

Les acteurs de la vie de la maison de quartier seront invités (associations, service municipaux, usagers..).

Le conseil de quartier sera invité à présenter ses actions.

5) Questions et informations diverses

Mireille MATHIOT annonce que la première réunion Mode Doux a eu lieu et qu'elle s'est inscrite pour faire partie de la commission « Piétonne ».

La commission Mode Doux a pour objectif d'élaborer le schéma directeur correspondant, prenant en compte l'ensemble des problèmes liés aux déplacements (ligne E et ses futures stations, axes structurants communautaires et communaux, déplacements professionnels et plans de déplacements d'entreprises, garages et stations vélos, signalétique-jalonnement), et en essayant de définir les priorités d'actions.

Elle est composée d'élus et de techniciens municipaux, d'institutions (TM, Tisseo), d'associations, de représentant du monde économique (Airbus, Leclerc, Aéroport, France Telecom, Rockwell Collins) et de membres de conseils de quartiers de Blagnac.

Mireille MATHIOT explique qu'un riverain de la rue des Amandiers souhaite mettre cette rue en sens unique.

Guy LUCAS annonce qu'une consultation avait été faite en 2005 pour cette proposition et que sur 229 personnes sondées seulement 29 avaient répondu.